

PROJET D'ADMINISTRATION ET PROJETS DE SERVICE

☐ Mercredi 14 mai – Formation à distance

Feuille de route partagée entre les élus et les agents, le projet d'administration formalise un cap commun et les moyens pour le suivre. **C'est la rencontre entre un projet de territoire et un projet porté par l'administration.**

Décliné en projets de service, le projet d'administration définit les projets et les actions que l'administration s'engage à mener pour mettre en œuvre le projet politique selon un échéancier partagé.

Le projet d'administration constitue ainsi un véritable outil stratégique de pilotage qui expose les ambitions de la collectivité et les décline en projets opérationnels selon une méthode collaborative et participative dans une perspective d'amélioration de la qualité des services rendus au public.

Cette formation vise à vous donner les étapes de co construction d'un projet d'administration et les méthodes de management en mode projet pour le décliner en projets de service.

- **Les spécificités d'une organisation en mode projet : les points positifs, les contraintes, les difficultés.**
- **Les étapes préalables à l'élaboration d'un projet d'administration.**
- **Les différentes composantes du projet d'administration**
- **Les outils de diagnostic et d'animation collective pour réaliser un diagnostic de l'existant, définir les besoins des administrés, identifier les objectifs à atteindre en externe et en interne visant à faire émerger les nouvelles actions à développer dans une logique d'amélioration continue.**
- **Les objectifs et finalités des projets de service, les pré requis pour garantir leurs réussites, les erreurs à éviter.**
- **Les facteurs et les acteurs clés de succès de cette démarche.**

Les objectifs
Décliner un projet de territoire et d'administration en
projet de service
Mettre en pratique les connaissances acquises

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com

PROJET D'ADMINISTRATION ET PROJETS DE SERVICE

Cochez la case correspondante

Mercredi 14 mai 2025 - Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)

Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !

Cochez la case correspondante

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :
06.40.40.91.86 – contact@fpt-formations.com
Horaires : 9h30-17h
Le lien de connexion vous sera indiqué dans
votre convocation